



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA  
VEZERE

**ORDRE DU JOUR**  
**PV comité syndical du jeudi 20 juin 2024**  
**Espace Marc Chadourne**  
**19100 BRIVE LA GAILLARDE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 juin à 20 h 00, le Comité du Syndicat mixte a la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 30 mai 2024 par M. Daniel FREYGEFOND, président, réuni à BRIVE LA GAILLARDE.

Nombre de membres				
En exercice	72	Pour	38	
Présents	38	Dont pouvoirs	1	M. Pierre COULOUMY à M. Daniel FREYGEFOND
Votants	37	Abstention	0	
		Contre	0	

Secrétaire de séance : M. Jean PONCHARAL CABB/BRIVE LAGAILLARDE

Étaient présents, Mmes et Mrs :

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :</b>				
1	ALLASSAC	BOULOUX	Christophe	
2	AYEN	DELORD	Lionel	
4	BRIGNAC LA PLAINE	FRICOTIN	Parick	
3	BRIVE LA GAILLARDE	PONCHARAL	Jean	
5	CHARTRIER FERRIERE	BERNET	Christian	
6	CHASTEАUX	LAFONT	Raymond	
7	COSNAC	PELISSIER	Guillaume	
8	DONZENAC	CANOU	Daniel	
9	ESTIVAUX	CROUZEVALLE	André	
10	LA CHAPELLE AUX BROCS	ISCHARD	Serge	
11	LARCHE	MEYJONADE	Jean	
12	LISSAC SUR COUZE	DASCHIER	Didier	
13	MALEMORT	RIGOUX	Alain	
14	OBJAT	DONZEAU	Michel	
15	ROSIERS DE JUILLAC	GUINET	Bruno	
16	SAINT AULAIRE	POUCH	Christophe	
17	SAINT CYR LA ROCHE	PERSEC	Alain	
18	SAINT PANTALEON DE LARCHE	TOURNADOUR	Marie-Paule	
19	SAINT PARDOUX L'ORTIGIER	MARCOU	Christian	
20	SAINT ROBERT	ACHARD	Claude	
21	SAINT SOLVE	FREYGEFOND	Daniel	
22	SAINTE FEREOLE	SOULARUE	Daniel	
23	SEGONZAC	MICHEL	Jean-Louis	
24	TURENNE	DANIEL	Rémy	
25	USSAC	CHANOURDIE	Patrick	
26	VARETZ	TERNAT	Sabine	
27	VIGNOLS	BESSON	Steven	
28	VOUTEZAC	REYNAUD	Jean Claude	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :</b>				
1	ESPARTIGNAC	TRASSOUDAINE	Alain	
2	EYBURIE	SERRE	Jean-Marie	
4	ORGNAC	LOUBRIAT	Milena	
3	PERPEZAC LE NOIR	PENYS	Nicolas	
5	UZERCHE	BUISSON	Jean-François	
6	VIGEOIS	BESSE	André	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR :</b>				
1	SAINTE SORNIN LAVOLPS	LASCAUX GEYL	Éric Alfred	
2	TROCHE	LACHAUD	Guy	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNES INDIVIDUELLES :</b>				
1	ORGNAC/VEZERE	MALEYRIE	Dominique	

**Absents excusés :**

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :</b>				
1	CHABRIGNAC	CHARBONNIAUD	Christophe	
2	CUBLAC	VIGNOT	Patrick	
3	DAMPNIAT	POMPIER	Françoise	
4	ESTIVALS	JARROSSON	Christophe	
5	JUGEALS NAZARETH	LANDRAUD	Richard	
6				
7	JUILLAC	CROISY	Jean-Pierre	
8	LARCHE	BUISSON	Frédéric	
9	LASCAUX	DAUPHIN	Alain	
10	LOUIGNAC	POZZA	Marie-José	
11	MANSAC	LABROUSSE	Didier	
12	NESPOULS	SERRE IGOUZAN	Monique	
13	NOAILLES	BRUCY	Hervé	
14	PERPEZAC LE BLANC	GAY	Bernard	
15	SADROC	RISACHER	Gérard	
16	SAINTE BONNET LA RIVIERE	VILLEPREUX	Gilbert	
17	SAINTE BONNET L'ENFANTIER	TEIXEIRA	Valérie	
18	SAINTE CERNIN DE LARCHE	PERRIER	Valérie	
19	SAINTE CYPRIEN	POLONI	Christophe	
20	SAINTE VIANCE	FERREIRA DE OLIVEIRA	Paulo	
21	USSAC	CHANOURDIE	Patrick	
22	VARS SUR ROSEIX	TEXIER	Guy	
23	YSSANDON	DUCHOWICZ	Carine	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :</b>				
1	CONDAT SUR GANAVEIX	DROUET	Alexis	
2	LAMONGERIE	MAGRIT	Xavier	
3	MASSERET	ROUCHON	Sébastien	
4	MEILHARDS	VAN TILBEURGH	Éric	
5	SAINTE YBARD	GERBE	Laurence	
6	SALON LA TOUR	ROBERT	Nathalie	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR :</b>				
1	BEYSSAC	DUPUY	Muriel	
2	CONCEZE	LAPEYRIE	Cécile	
3	SAINT MARTIN SEPERT	BOSELUT	Sabine	
4	SAINT PARDOUX CORBIER	LARRIEU	Hélène	

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE TULLE-AGGLO</b>				
1	PIERREFITTE	CUEILLE	Annie	
2	CHAMBOULIVE	COULOUMY	Pierre	A Daniel FREYGEFOND

N°	EPCI/COMMUNES	Noms	Prénoms	Pouvoirs
1	CHAMBOULIVE	MECHAUSSIE	Serge	
2	JUGEALS-NAZARETH	DA COSTAT	Henrique	
3	PIERREFITTE	LEFORT	Damien	

Cette séance a été particulière, par son organisation, en effet, les élu-e-s ont été invité-e-s à 19 heures pour assister à la démonstration du fonctionnement du PM TRAC acquis cette année.

Daniel FREYGEFOND a fait un discours, relatant la présidence de Gabriel FREYSSINET, Président du SIAV, de 1999 à 2014, en présence de membres de sa famille avant la pose de la plaque nominative « GABY » sur le tracteur.

Le partage du verre de l'amitié a été empreint d'émotions.

A 20 heures, Daniel FREYGEFOND, ouvre la séance, et remercie les personnes présentes, ce jour à Brive. Jean PONCHARAL, délégué de la CABBRIVE, représentant Monsieur Frédéric SOULIER, maire de BRIVE LA GAILLARDE, est désigné secrétaire de séance.

Jean PONCHARAL, remercie le SIAV pour la persévérance qui a été nécessaire pour l'acquisition du tracteur forestier qui va permettre des échanges de mutualisation entre les communes adhérentes.

Ce comité fait suite à une réunion de bureau, et débute par les dossiers suivis par les groupes de travail constitués à savoir :

## **I – GROUPES DE TRAVAIL**

### **1 – Groupe de travail « Maison de l'Eau »**

Faisant suite à l'étude de faisabilité, montant estimé : 394 218€ HT (tous corps d'états). Le SIAV a demandé des précisions sur les chiffres différenciés entre le RDC et le 1<sup>er</sup> étage ce qui entraîne une plus-value de 67 340€ HT. Il reste la partie communale à chiffrer par la commune d'Allasac. Pour rappel, ce projet serait réalisable dans le cadre d'un bail emphytéotique.

Christophe BOULOUX, CABB -Allasac – précise qu'il attend le retour chiffré des agencements, en même temps que la réhabilitation du parc Vézère au Saillant demandé au Cabinet Dejante. (Espaces jeune, WC, garage vélos, pétanque, pique-nique, etc.).

### **2 – Groupe de travail « Modification des statuts » et « rationalisation budgétaire »**

Le Président informe de la présentation devant les Services de la CABBrive, du projet de statuts, et de l'envoi au contrôle de légalité qui a répondu par des observations. Ces observations seront présentées à la prochaine réunion du groupe de travail dédié et aux responsables des 4 EPCI.

Le Président rappelle que les statuts sont la colonne vertébrale du SIAV et sont importants pour évoluer et satisfaire les demandes des EPCI.

**Concernant la rationalisation budgétaire**, ce projet fait l'objet d'une 1<sup>ère</sup> délibération proposée au vote ce jour.

## **II – SIAV et GEMAPI –**

### **1 P.P.G. – Programme Pluriannuel de Gestion – fiches actions -**

Mathias, coordinateur GEMAPI, travaille avec les techniciens de l'Agglo de Tulle, pour proposer des fiches actions qui seront transmises aux collectivités, puis présentées en COPIL, à partir de septembre.

Sommairement, cela représente 4 familles et 13 fiches actions avec des propositions.

Les fiches actions seront envoyées aux collectivités avant le COPIL.

## 2 – Gestion du bassin versant conventions et coordination

Rappel des différentes conventions permettant de travailler en coordination avec les différentes instances de gestion de l'Eau.

<b>1) SIAV/SMBI syndicat mixte du Bassin de l'Isle</b>	
CABB (Juillac, Saint Robert, Segonzac)	CCPU (Masseret, Salon la Tour, Saint-Ybard).

Cette année, la convention comprend :

- le volet animation
- le volet « éducation à l'environnement et au développement durable ». C'est un animateur disposant d'une mallette éducative qui peut intervenir à la demande des EPCI et des communes concernées. Appel aux collectivités pour faire remonter leurs demandes vers le SIAV.

<b>2) SIAV/TULLE AGGLO</b>
P.P.PG.C. Programme Pluriannuel de Gestion Coordonnée

<b>3) SIAV/Communauté d'Agglomération Tulle Agglo, communautés de communes Vézère-Monédières-Millesources, Haute Corrèze Communauté, Ventadour-Egletons-Monédières, Midi Corrèzien, MEP19, FAL, Agence de l'Eau Adour Garonne.</b>
Projet EDUC 'EAU

<b>4) SIAV/F.D.A.A.P.P.M.A.</b>
Participation des agents du SIAV aux pêches de sauvegarde et d'inventaire

## 3 – Travaux et Animations

Mathias, présente les travaux de l'année :

- Mise en place des tables à la demande des communes d'Estivaux et de Saint-Pantaléon de Larche.
- Travaux en régie et entreprises en cours :
  - ✓ Reliquat SANCIER 4 500 € TTC
  - ✓ Canoë : 4 680 € TTC
  - ✓ Entretien des berges sur territoire SIAV
  - ✓ Travaux sur ruisseau du Rieux Tort (un devis est en cours, et un programme de travail en commun), (SIAV – commune de St Pantaléon de Larche)

Coraline présente les animations qui ont eu lieu.

- ✓ **Au Golf de Brive le 4 juin avec l'USEP19** : 104 élèves de CM1/CM2 de Louis Pons et Michel Peyramaure
- ✓ **Au barrage du Saillant le 17 juin avec le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise** : 80 élèves
- ✓ **Fresque de l'eau** : cap des 113 personnes sensibilisées atteint (20 ateliers)

Mme Milena LOUBRIAT, qui a reçu récemment l'atelier « fresque de l'Eau » dit qu'il serait bien de présenter la même chose auprès de tout public.

## **4 – EDUC’EAU**

Le SIAV, en partenariat avec les EPCI ayant la compétence GEMAPI sur les bassins de la Vézère amont et de la Corrèze propose de développer des outils et actions d’éducation à l’eau et aux milieux aquatiques adaptés aux enjeux du territoire et à destination de différents publics (élus, usagers, cadre scolaire, grand public...).

Le projet comporte plusieurs axes :

- ✓ La création d’outils pédagogiques itinérants dédiés aux bassins Vézère amont-Corrèze.
- ✓ L’organisation d’un programme d’éducation lié aux milieux aquatiques pour l’année scolaire 2023/2024.

### ➤ **Les outils pédagogiques :**

Avec pour caractéristique commune leur itinérance, ils pourront ainsi être utilisés par les structures GEMAPI de l’ensemble des bassins Vézère amont et Corrèze et leurs EPCI membres.

- ✓ Les premiers tournages des mini-reportages ont eu lieu en mai. Des premières ébauches arrivent début juin.
- ✓ Les 4 films en motion design sont en cours de Montage, un premier aperçu « visio » est projeté. Les membres apprécient la conception du message de présentation de la GEMAPI.
- ✓ Les stands sont en cours de conception, une première ébauche va être présentée courant juin, ainsi que les jeux de société.

La réception de ces outils est programmée pour la fin septembre 2024.

### ➤ **Programme Vézère/Corrèze :**

Les séances 3 et 4 (analyse physico-chimiques et indices biotiques) sont terminées. Chaque classe doit réaliser son article scientifique et la Maison de l’eau et de la pêche prépare le bilan final pour le présenter à toutes les écoles fin juin.

Un bilan de satisfaction a été envoyé à l’ensemble des enseignants participants pour recueillir leur avis sur le projet.

Ce projet a concerné 49 classes et plus de 1000 élèves.

Une carte interactive est en ligne et plusieurs articles dans la presse liés à ce projet sont parus.

## **II – SIAV et PROJETS TERRITORIAUX**

Le Président, présente les différentes instances où le SIAV est représenté et où il apporte son expertise et ses connaissances en matière de données.

### **P.D.G.E du Département de la Corrèze**

- ✓ Restitution en assemblée départementale le 5 juillet 2024
- ✓ Mi-septembre organisation des assises de l’eau
- ✓ Présentation de la synthèse des ateliers
- ✓ Septembre à décembre communication aux publics

### **Contrat de progrès de la CABB**

- ✓ Participation à la réalisation du contrat
- ✓ SIAV Source de données
- ✓ Présentation du contrat auprès des services de l’Agence de l’Eau Adour Garonne

### **SCoT Sud Corrèze P.T.G.E du bassin de l'Isle**

- ✓ Coordination des acteurs de l'Eau chambre agriculture, EPIDOR, Etat et Département de la Dordogne
- ✓ Conseil de développement de la CABB
- ✓ OME Office Municipale de l'Environnement

### **III – SIAV et NATURA 2000**

Chantal présente :

➤ 1<sup>ère</sup> année 2022/2023

Ré instruction du dossier par le service FEADER Nouvelle Aquitaine, demande d'acompte en cours.

➤ 2<sup>ème</sup> année 2023/2024 mission en cours

➤ 3<sup>ème</sup> année 2024/2025

Fin de la programmation FEADER 2014/2020 au 31 décembre 2024.

Les 6 mois restants du 01/01/2025 au 30/06/2025 feront l'objet d'un nouveau dossier dans le cadre de la programmation **2022/2027**.

Contact est pris avec les Services de la Région Nouvelle Aquitaine et attente de la procédure à suivre pour le dépôt de candidature « structure porteuse »,

Un comité syndical (membres carte Natura 2000) est prévisible à partir de septembre suivi d'un COPIL, qui déterminera l'engagement futur.

Jean PONCHARAL : évoque le sujet de l'extension en projet de Natura 2000 à Vigeois (Brézou) pour déposer cette demande dans le cadre de la Région.

## IV – DELIBERATIONS

### Approbation comité syndical

Le Président soumet au vote de l'assemblée le procès-verbal du comité syndical du 21 mars 2024  
Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité.

### Travaux entretien des murs de la Corrèze urbaine par entreprise

4 entreprises ont été contactées, deux ont répondu :

- ✓ Sève Paysage : 6 000 € TTC
- ✓ Association IDEE : 3 840 € TTC
- ✓ Association FORET : Non
- ✓ Clos des Cèdres : Non

Le Président soumet au vote de l'assemblée le choix de l'entreprise.

Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité le choix de l'Association IDEE pour réaliser ces travaux.

Mathias précise, que cette année il n'y a pas lieu d'entreprendre ces travaux avant les manifestations du 14 juillet et août (feux d'artifice), cela peut se réaliser après l'été, pour des raisons «de sécurité » et pour limiter l'envahissement des murs de berge, il est souhaitable de les réaliser à la fin de l'été.

**Rationalisation budgétaire** : intégration des budgets dits « annexes » au budget principal.

« Pour une meilleure vision de la situation budgétaire, le SIAV souhaite transférer la gestion des budgets correspondants aux compétences Opération aménagements, GEMAPI, Sauvegarde du Patrimoine, Sentiers, Natura 2000 et les résultats vers le budget principal au 31 décembre 2024. En conséquence, le Président demande l'autorisation :

De clôturer les budgets annexes du SIAV et de procéder à leur dissolution ».

De signer tous documents nécessaires à cette procédure.

Le Président soumet au vote cette demande.

Les membres du comité syndical délibèrent et approuvent à l'unanimité la procédure.

Dominique MALEYRIE, délégué CCPU – Orgnac/Vézère précise qu'il y a un grand nombre de budget, cette procédure permettra de suivre les compétences par service entre autres, et permettra une vision unifiée de la situation du syndicat notamment pour investir.

## V – QUESTIONS DIVERSES

1. Mathias, informe l'assemblée du 3<sup>ème</sup> suivi étiage cette année, une séance du CRED Comite de Ressources en Eau aura lieu en semaine 26.

Le suivi étiage peut être consulté sur les réseaux sociaux et le site internet.

2. Dominique MALEYRIE, demande si des élus ont été contactés dans le cadre d'une enquête « FORMUL EAU » diffusée par l'Association France Nature Environnement Nouvelle Aquitaine

Le Président répond, que l'objectif de cette association est de former des élus et de répondre à leur attente en matière de gestion de l'eau. Un questionnaire sur la problématique de l'eau et les problèmes de réchauffement climatique doit être adressé aux collectivités, ce Projet est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne, dans le cadre d'EDUC'EAU.

3. Rémy DANIEL, CABBrive -Turenne – évoque les 1<sup>ères</sup> fiches actions présentées lors de la réunion du 1<sup>er</sup> copil (enjeux), elles déterminaient des actions ciblées et des problématiques transverses dans toutes les « familles ».

Mathias explique qu'une fiche action répond à plusieurs enjeux et objectifs stratégiques. Sont précisées les modes d'actions et les actions qui en découlent.

Jean PONCHARAL, précise qu'il faut budgétiser chaque fiche pour prioriser les actions, et mesurer l'impact avec les autres documents existants dont le PCAET.

Le Président, rappelle que le P.P.G. doit permettre de bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, surtout s'il est relié avec d'autres outils, et divers plans d'actions, il est donc souhaitable de présenter ce dossier en 2024 en coordination avec les actions du PCAET et d'autres structures portant des actions transversales.

Mathias, prend l'exemple de la gestion des étangs (fiche) dont la plupart appartiennent au privé

L'assistance à maîtrise d'ouvrage sera une action privilégiée.

Jean PONCHARAL, informe qu'il est favorable à la réflexion sur la constitution d'une veille foncière.

Le Président précise, qu'au travers du travail intellectuel et de « terrain », le SIAV dispose de ressources à transmettre.

Enfin, ces fiches seront présentées et commentées en COPIL.

Le Président informe que les prochaines rencontres se feront autour de NATURA 2000 et souhaite bon retour à tous.

La séance est levée à 21 h 26.

Le secrétaire de séance :

Jean PONCHARAL

le Président :

Daniel FREYGEFOND